

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/167 DU 07 JUIN 2023 PORTANT NOMINATION DE CERTAINS HAUTS CADRES ET CADRES A LA PRIMATURE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 novembre 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/271 du 06 décembre 2021 portant Révision du Décret n°100/065 du 22 septembre 2020 portant Organisation, Missions et Fonctionnement de la Primature ;

Vu le Décret n°100/105 du 07 septembre 2022 portant Nomination du Premier Ministre ;

Sur proposition du Premier Ministre ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Chef de Bureau chargé de la Presse et de la Communication :

Monsieur NTIYUMVAMABWIRE Festin.

Article 2 : Est nommé Chef du Protocole du Premier Ministre :

Monsieur NTIHAGOWUMWE Servais.

Article 3 : Est nommé Chef du Protocole Adjoint du Premier Ministre :

A handwritten signature in black ink and a small blue ink mark.

Lieutenant-Colonel de Police NTIRANDEKURA Jean Claude, OPN 1296 de la matricule.

Article 4 : Est nommée Conseiller chargé de l'Administration du Territoire au Bureau chargé des Questions de Défense, de Sécurité et de l'Administration Territoriale :

Madame NDIKUMANA Alice.

Article 5 : Est nommé Conseiller chargé de la Communication et Porte-Parole du Premier Ministre au Bureau chargé de la Presse et de la Communication :

Lieutenant-Colonel de Police NKURUNZIZA Moïse, OPN 1323 de la matricule.

Article 6 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent Décret sont abrogées.

Article 7 : Le Premier Ministre est chargé de l'application du Présent Décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 07/06/2023

Evariste NDAYISHIMIYE



PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA
Lieutenant-Général de Police-